

## Quel est le degré de réchauffement de mon portefeuille ?

### **Eliminer 51 milliards de tonnes de CO2 par an pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris**

Dans son sixième rapport publié récemment, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) l'a réaffirmé sans équivoque : l'activité humaine a réchauffé la planète et va entraîner au cours des 20 prochaines années un réchauffement d'au moins 1,5 °C au-dessus de la norme préindustrielle.

Dans la majorité des scénarios et si aucune mesure n'est prise, le réchauffement climatique devrait atteindre 1,5 °C en 2030. Par conséquent, la Terre sera de 1,4 à 4,4 °C plus chaude d'ici la fin de ce siècle, selon que les émissions sont rapidement réduites à zéro (équilibrer les émissions et les puits de gaz à effet de serre) ou continuent d'augmenter.

Pour arriver à répondre à l'objectif de l'Accord de Paris, l'effort principal doit se concentrer sur l'élimination d'environ 51 milliards de tonnes de CO2 par an par rapport au niveau des émissions actuelles, d'ici 2050. L'objectif est de réduire l'intensité carbone de l'ensemble de l'économie et de compenser les émissions résiduelles grâce à des techniques d'élimination et de stockage.

### **Le rôle de la finance est crucial dans la lutte contre le réchauffement climatique**

À mesure que les pays intègrent les objectifs de l'Accord de Paris dans leur cadre législatif, les institutions financières devront démontrer l'alignement de leurs investissements sur une économie peu intensive en carbone. Les investisseurs sont donc encouragés à intégrer le changement climatique dans leurs processus et aligner leurs portefeuilles sur un objectif net zéro.

### **Pourquoi évaluer la température d'un portefeuille d'investissements ?**

Le calcul de l'augmentation de la température implicite d'un portefeuille (trajectoire) permet, malgré toutes ses imperfections, d'évaluer le positionnement de ses investissements face à cet objectif. Cette mesure prospective permet de comprendre la dynamique climatique des sociétés en portefeuille, en complément de l'empreinte carbone (émissions effectives par unité de production) qui se révèle être statique et sans engagement sur le futur.

La trajectoire mesure l'alignement et le rythme de transition climatique des entreprises détenues en portefeuille. Elle permet de comparer l'évolution du budget carbone (quantité d'émission) de chaque entreprise avec un scénario global pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Ainsi, si une entreprise est alignée sur 1,5 °C cela signifie qu'elle a pris des mesures de réduction de ses émissions afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, pour autant que tous les autres acteurs économiques prennent des mesures analogues.

### **Calculer sa trajectoire en 3 étapes**

La première étape pour mesurer la trajectoire d'un portefeuille consiste à définir un lien entre le budget carbone d'une entreprise et différentes trajectoires de réchauffement climatique (1,5°C, 2°C, 3°C, ...).

L'Agence Internationale de l'Energie fournit de telles trajectoires pour des secteurs homogènes et intensifs en carbone tels que l'énergie ou le transport aérien. Il s'agit de l'approche sectorielle de la décarbonisation (SDA). Concernant les trajectoires des entreprises moins homogènes, la méthodologie 'Greenhouse Gas Emissions per Unit of Value Added' (GEVA) prévaut. Les trajectoires GEVA sont basées sur des scénarios de température reflétant une économie mondiale réduisant ses émissions de manière uniforme d'au moins 7% chaque année. Le taux de réduction de 7% annuel est basé sur une valeur absolue de réduction des émissions d'environ 75% d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 2010.

La deuxième étape consiste à comparer les émissions de carbone réelles et prévues de l'entreprise à celles du scénario de référence, on obtient une évaluation de son positionnement relatif. Le score de température indique dès lors si une entreprise est alignée sur un budget de réduction reflétant un scénario 1,5°C, 2°C, 3°C ou plus.

Finalement, il reste à agréger ces valeurs de manière cohérente au niveau du portefeuille. Une option simple consiste à calculer une moyenne pondérée des scores de température. Une autre méthode, plus stable et plus représentative de la structure de financement des sociétés, consiste à pondérer la température de chaque société par la valeur que le portefeuille détient auprès de cette même société, autrement dit par son ratio de détention.

### **Une mesure approximative mais qui permet de garder le cap**

Le nombre d'hypothèses à chaque étape rend la fiabilité d'une mesure agrégée toute relative. Malgré toutes ces limites induites, son évolution dans le temps permet de considérer cette boussole climatique et déterminer si les investissements poursuivent le bon cap pour atteindre l'objectif net-zéro d'ici 2050.

L'amélioration de la fiabilité des données passera par un reporting standardisé des entreprises, composés de leur empreinte carbone, d'une trajectoire de réduction crédible accompagné d'un plan d'investissement afférant ainsi que des objectifs intermédiaires mesurables et vérifiables.